

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061399-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	ESU mie hauteur P01 X647700/Y6978092	la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes.

N° ech **25I026151-005** | Votre réf. (1) ESU mie hauteur P01 X647700/Y6978092

Température de l'air de l'enceinte	5°C	Localisation du prélèvement	P01
Préleveur	Lebout Théo	Code point de prélèvement	IC0002014322
Date de prélèvement	30/04/2025 12:19	Nom point de prélèvement	ESU mie hauteur P01 X647700/Y6978092
Date de réception	16/05/2025 16:20	Commune	AMIENS
Début d'analyse	16/05/2025 16:21		

PRELEVEMENT

	Résultat	Unité
IXPLO : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008		

OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité
IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289	15.7	mg O2/l
IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 Potentiométrie - NF EN ISO 10523	7.7	Unités pH
IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886	494	µS/cm
IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne	18.7	°C



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande. Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061400-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	ESU mie hauteur P02 X647899/Y6978100	la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes.

N° ech **25I026151-006** | Votre réf. (1) ESU mie hauteur P02 X647899/Y6978100

Température de l'air de l'enceinte	5°C	Localisation du prélèvement	P2
Préleveur	Lebout Théo	Code point de prélèvement	IC0002014323
Date de prélèvement	30/04/2025 12:49	Nom point de prélèvement	ESU mie hauteur P02 X647899/Y6978100
Date de réception	16/05/2025 16:20	Commune	AMIENS
Début d'analyse	16/05/2025 16:21		

PRELEVEMENT

	Résultat	Unité
IXPL0 : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008		

OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité
IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289	12.6	mg O2/l
IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie - NF EN ISO 10523	8.0	Unités pH
IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886	508	µS/cm
IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne	17.0	°C



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande. Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061401-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
007	Eau de surface	ESU mie hauteur P03 X648084/ Y6978072	la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes.

N° ech **25I026151-007** | Votre réf. (1) ESU mie hauteur P03 X648084/ Y6978072

Température de l'air de l'enceinte	5°C	Localisation du prélèvement	P03
Préleveur	Lebout Théo	Code point de prélèvement	IC0002014324
Date de prélèvement	30/04/2025 11:57	Nom point de prélèvement	ESU mie hauteur P03 X648084/ Y6978072
Date de réception	16/05/2025 16:20	Commune	AMIENS
Début d'analyse	16/05/2025 16:22		

PRELEVEMENT

	Résultat	Unité
IXPLO : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008		

OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité
IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289	13.6	mg O2/l
IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie - NF EN ISO 10523	8.0	Unités pH
IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886	496	µS/cm
IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne	18.6	°C



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande. Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061402-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
008	Eau de surface	ESU mie hauteur P04 X648260/ Y6978049	la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes.

N° ech **25I026151-008** | Votre réf. (1) ESU mie hauteur P04 X648260/ Y6978049

Température de l'air de l'enceinte	5°C	Localisation du prélèvement	PO4
Préleveur	Lebout Théo	Code point de prélèvement	IC0002014325
Date de prélèvement	30/04/2025 11:21	Nom point de prélèvement	ESU mie hauteur P04 X648260/ Y6978049
Date de réception	16/05/2025 16:20	Commune	AMIENS
Début d'analyse	16/05/2025 16:22		

PRELEVEMENT

	Résultat	Unité
IXPLO : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008		

OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité
IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289	14.2	mg O2/l
IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie - NF EN ISO 10523	7.9	Unités pH
IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886	493	µS/cm
IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne	19.0	°C



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande. Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.